

RAPPORT D'ANALYSES CHIMIQUES N° 1111

Prélèvement du 06.10.2010

Par : Monsieur F. Pilloud, Inspecteur des eaux

Epalinges, le 20 Octobre 2010
N/ réf. : mb

La Sarraz - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune : réseau La Sarraz

(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)

Echantillon n° 2 : Fontaine publique du Bourg de Jougne - Jet continu

Température (°C)	13.1	Aspect :	
pH	7.8	Bromure (mg Br/l)	< 0.1
Conductivité à 20°C (µS/cm)	439	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre)	1.7
Turbidité (UT/F)	0.3	Carbone organique total (mg C/l)	0.7
Dureté totale (°F)	26.2	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre)	0.005
Dureté carbonatée (°F)	24.3	Nitrite (mg NO ₂ par litre)	0.000
Calcium (mg Ca/l)	84	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre)	0.030
Magnésium (mg Mg/l)	12.8		
Sodium (mg Na/l)	3.7		
Potassium (mg K/l)	0.6		
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ par litre)	296		
Sulfate (mg SO ₄ par litre)	8.9		
Nitrate (mg NO ₃ par litre)	5.0		
Chlorure (mg Cl/l)	6.7		
Fluorure (mg F/l)	0.17		

Conclusions :

Eau assez dure.

Conforme, du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

Copie :- Commune de La Sarraz

Frais d'analyses : Fr. 30.00 (seule l'analyse de nitrate est facturée)

Frais de prélèvement : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal

F. Pilloud

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.
Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service.

RAPPORT D'ANALYSES CHIMIQUES N° 1110

Prélèvement du 06.10.2010

Par : Monsieur F. Pilloud, Inspecteur des eaux

Epalinges, le 20 Octobre 2010
N/ réf. : mb

La Sarraz - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune : réseau La Foule
(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)
Echantillon n° 1 : Fontaine publique, route de Dizey - Jet continu

Température (°C)	16.1	Aspect :	
pH	7.7	Bromure (mg Br/l)	< 0.1
Conductivité à 20°C (µS/cm)	438	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre)	1.6
Turbidité (UT/F)	0.3	Carbone organique total (mg C/l)	0.7
Dureté totale (°F)	26.3	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre)	0.005
Dureté carbonatée (°F)	24.4	Nitrite (mg NO ₂ par litre)	0.000
Calcium (mg Ca/l)	84	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre)	0.030
Magnésium (mg Mg/l)	12.9		
Sodium (mg Na/l)	3.7		
Potassium (mg K/l)	0.6		
Hydrogencarbonates (mg HCO ₃ par litre)	298		
Sulfate (mg SO ₄ par litre)	9.0		
Nitrate (mg NO ₃ par litre)	5.0		
Chlorure (mg Cl/l)	6.8		
Fluorure (mg F/l)	0.18		

Conclusions :

Eau assez dure.

Conforme, du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

Copie :- Commune de La Sarraz

Frais d'analyses : Fr. 30.00 (seule l'analyse de nitrate est facturée)

Frais de prélèvement : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal

F. Pilloud

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.
Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service.



RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES N° 3266

Prélèvement du 06.10.2010

Par : Monsieur F. Pilloud, Inspecteur des eaux

Epalinges, le 20 Octobre 2010

N/réf. : mb

La Sarraz - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune : réseau La Foule

(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)

Echantillon N° 1	Germes aérobies par ml	Escherichia coli par 100 ml	Entérocoques par 100 ml
Fontaine publique, route de Dizy - Jet continu	4	0	0

Conclusions :

Conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Copie : - Commune de La Sarraz

Frais d'analyses : Fr. 100.00
Frais de prélèvements : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.
Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service.

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES N° 3267

Prélèvement du 06.10.2010

Par : Monsieur F. Pilloud, Inspecteur des eaux

Epalinges, le 19 Octobre 2010

N/réf. : mb

La Sarraz - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune : réseau La Sarraz

(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)

Echantillon N° 2	Germes aérobies par ml	Escherichia coli par 100 ml	Entérocoques par 100 ml
Fontaine publique du Bourg de Jougne - Jet continu	6	0	0

Conclusions :

Conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Copie : - Commune de La Sarraz

Frais d'analyses : Fr. 100.00
Frais de prélèvements : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.
Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service.